

Actualité

Commission d'enquête TNT

Le tribunal à l'Assemblée

PROCÈS La commission d'enquête voulue par LFI risque de se conclure de la pire des manières pour les Insoumis

PLURALISME Les députés auditionneront cette semaine Yann Barthès, qui refuse d'inviter le RN

L'ambition des parlementaires de la Nupes était affichée dès le départ : « Stop C8 et CNews ! » affirmait la députée Sophie Taillé-Pollian. Ainsi, le ton inquisitorial des auditions par la commission d'enquête « sur l'attribution, le contenu et le contrôle des autorisations » des chaînes TNT n'a surpris personne. En fait d'audition, on a assisté à un procès à charge des chaînes CNews et C8 instruit par les élus de la Nupes.

Le député macroniste Karl Olive décrit le scénario d'un procès écrit à l'avance : « La "Garde à vue" avec l'audition des dirigeants de Canal + et des journalistes de CNews. Ensuite, "Faites entrer l'accusé" avec Vincent Bolloré. Et enfin, "Les Tontons flingueurs" avec Cyril Hanouna. »

Un traitement de défaveur visible dès les premières auditions : « Nous recevions pour une journée entière d'auditions quand TFI, Aftic, NRJ Group ou M6 l'ont été pour deux heures en moyenne interrogé sur

Les deux visages de la commission : le rapporteur Aurélien Saintoul (à g.) et le président Quentin Bataillon (à d.).



JACQUES WITTSIPA

l'impartialité de vos travaux », souligne Maxime Saada, président du directoire du Groupe Canal +. Le caractère accusatoire à l'endroit des chaînes impies s'entend également dans l'orientation des questions posées. « Condamnez-vous l'assassinat de journalistes palestiniens et la censure du gouvernement israélien ? » interroge Aurélien Saintoul en s'adressant à Serge Nedjar de CNews. On s'interroge alors sur le lien avec l'attribution des chaînes de TNT.

Les participants, tant les députés que les auditionnés, ont souvent l'impression de siéger dans un tri-

bunal. « C'est un réquisitoire plus qu'une question », fait remarquer à plusieurs reprises Serge Nedjar. « La commission m'a offert une expérience semblable à un voyage dans le temps, me faisant revivre l'ère de l'Inquisition », témoigne Laurent Jacobelli, député RN. Un membre important de la commission note : « Si ces personnes prenaient le pouvoir, la guillotine nous attendrait : ils nous couperaient la tête. »

Toutefois, comme le public assistant à un film, ou des jurés dans un tribunal, l'opinion peut basculer à des moments clés. Ainsi, lors de l'audition de Vincent Bolloré, le 13 mars,

au cours de laquelle le contraste entre le portrait à charge brossé par les députés et les réponses de l'auditionné éclairait crûment les intentions malveillantes des contempteurs. De même avec Cyril Hanouna, attaqué dès l'introduction sur le montant de ses revenus : « Je peux suggérer respectueusement que vous pensiez à réduire votre salaire », incrimine Aurélien Saintoul. Approche glissante, voire hors de propos, à l'endroit de l'animateur de Touche pas à mon poste. Le journal *Le Monde* en convient : les députés se sont montrés « incapables de tenir réellement tête à leur auditionné »,

permettant à Cyril Hanouna de prendre « l'avantage sur la commission parlementaire, mal armée pour empêcher des plaidoyers pro domo ».

L'audition de Rachida Dati fut également un tournant. Face à des questions très éloignées du sujet TNT, mais cherchant davantage à fragiliser la ministre, la riposte a été cinglante : « C'est une question curieuse » ; « Je n'irai pas là où vous voulez en venir » ; « C'est une commission d'enquête contre M. Bolloré ? » Face aux insinuations sibyllines et attaques personnelles, Dati contre-attaque et recadre plusieurs fois Aurélien Saintoul.

Saintoul Le Saint-Just de la TNT

PROCUREUR Le jeune rapporteur a soigné sa stature de Grand Inquisiteur lors des auditions de la commission d'enquête

D'un ton doucereux, le député LFI se penche sur son micro, sourcils froncés, mâchoire serrée, sans lâcher du regard sa cible. Ce professeur agrégé de lettres classiques de 35 ans, passé par les classes préparatoires du prestigieux lycée Louis-le-Grand, n'a pas l'attitude provocante de ses collègues LFI. Costume cravate, questions précises et sans

la moindre attaque personnelle. Une stratégie chirurgicale qui décuple la violence d'interrogations insidieuses, comme l'a souligné la ministre de la Culture Rachida Dati : « Vos questions alimentent le soupçon, les sous-entendus. » Aurélien Saintoul

soupponne à demi-mot à cette figure de la droite française d'avoir été adoubée par Emmanuel Macron et Vincent Bolloré. « Monsieur le rapporteur, vous mettez en cause ma légitimité, ma capacité, ma compétence », se défend Rachida Dati. Jean-Luc Mélenchon se réve

en Robespierre, Aurélien Saintoul travaille sa posture de Saint-Just, son disciple, surnommé « L'Archange de la Terreur ». Pendant les auditions, il restitue les propos de Laurence Ferrari en les escamotant d'un méprisant « bla-bla ». Face à Vincent Bolloré, il se mue en accusateur public, dénonçant en CNews un « modèle qui vit de l'abus [...], du contournement des règles ».

Face à Xavier Niel, il fustige le modèle capitaliste. Des réquisitoires que le député relaie sur les réseaux sociaux des Insoumis.

Mais qui est vraiment Aurélien Saintoul ? Apparu dans le champ médiatique le 29 février dernier à la faveur de l'audition de

la direction de CNews, le rapporteur de la commission d'enquête TNT assume d'être un militant. Agrégé de lettres classiques en 2016, il n'enseigne qu'un an pour se lancer dans une première tentative aux législatives dans les Hauts-de-Seine, comme suppléant. C'est

un échec, mais le jeune homme rebondit et se fait embaucher comme assistant parlementaire du député LFI Bastien Lachaud, ce proche de Jean-Luc Mélenchon mis en examen depuis pour des soupçons d'escroquerie dans la campagne présidentielle de 2017. Cinq ans plus tard, c'est à nouveau dans les Hauts-de-Seine que l'Insoumis se porte candidat ; il est enfin élu.

Lors des auditions, le Torquemada des Insoumis se fait régulièrement recadrer par le président de la commission, le député Renaissance Quentin Bataillon. L'exigence d'objectivité l'embarasse peu. Dès le mois d'octobre, il dévoilait ses intentions lors du dépôt de la résolution qui devait aboutir à la création de la commission : « La télévision française est quand même farcie de programmes qui sont conformistes ou stéréotypés, voire stupides ; de chroniqueurs racistes ; de présentateurs harcèleurs ; de journalistes et de patrons de presse partiaux, voire propagandistes. » Juger avant de juger, cela rappelle la Loi des suspects. ●

ERWAN BARILLOT

« S'ils prenaient le pouvoir, ils nous couperaient la tête »

Quitte à s'emporter. Certains députés, eux-mêmes mal à l'aise, s'attendaient à ce qu'elle finisse par écourter sa présence devant la commission d'enquête.

Conclusion : les rôles se sont inversés pour les Insoumis, avec un rapporteur temporairement privé de micro par le président Renaissance de la commission, Quentin Bataillon qui a mené remarquablement les auditions. Au lieu de faire le procès de CNews, LFI s'est piégée elle-même. Avant le rapport final, la commission, sur demande du député RN Thomas Ménagé, auditionnera Yann Barthès, qui devra répondre de son choix de ne pas inviter d'élus RN dans Quotidien. Le RN en avait rêvé, Saintoul l'a fait ! ●

JULES TORRES